

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FEVRIER 2018

Etaient présents : Bruno FORTIER, Claude LEGOUY, Françoise NIVESSE, Ronald CLAUX, Michel SPEMENT, Murielle WOLSKI, Virginie DOUAT, Juliette CELESTIN, Julien PICHELIN, Maryse BOULEAU, Claude DALLE, Bernard HERBETTE, Nicoletta WUDARSKI, Ghislaine LEROY, Rachel DELBOUYS, Isabelle DELEPINE, Arnaud FOUBERT, Josy CARREL-TORLET, Sophie CLAUS, Florence HARMANT, Jérôme FURET, Jean-Paul LETOURNEUR, Monique CHOBEAU, Michel HOULLIER.

Absents ayant donné pouvoirs :

Pascal FAYOLLE pouvoir à Bruno FORTIER,
Jacques ZAJDA pouvoir à Françoise NIVESSE,
Sylvain DUBOIS, pouvoir à Ghislaine LEROY,
Cécilia LAGACHE pouvoir à Virginie DOUAT,
Michel ETIENNE pouvoir à Arnaud FOUBERT,

Est désigné(e) secrétaire de séance : Françoise NIVESSE

DELIBERATIONS

DEL 2018-02-01 – DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Le Conseil municipal prend acte du débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu sur la base du rapport transmis aux conseillers municipaux.

DEL 2018-02-02 – MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la création d'un poste à temps complet de rédacteur principal de 2^{ème} classe.

DEL 2018-02-03 – DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION HAUTS DE FRANCE – CREATION D'UNE AIRE DE JEUX, QUARTIER PRIORITAIRE KENNEDY

Sur proposition de Juliette CELESTIN, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, la demande de subvention la plus élevée possible auprès de la Région Hauts-de-France ainsi que l'autorisation pour un démarrage anticipé.

DEL 2018-02-04 – DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'OISE – TRAVAUX DE VOIRIE 2018

Sur proposition de Claude LEGOUY, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la demande de subvention la plus élevée possible auprès du Conseil départemental ainsi que l'autorisation pour un démarrage anticipé.

DEL 2018-02-05 – ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES ELECTRICITE ET SERVICES ASSOCIES DU SE60

Sur proposition de Claude LEGOUY, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité :

- l'adhésion de la Ville au groupement de commandes d'électricité et de services associés coordonné par le SE60 pour :
 - les tarifs C2, C3 et C4,
 - le tarif C5 (puissance souscrite inférieure à 36 kVa),
- Accepte les termes de l'acte constitutif du groupement de commande annexé à la présente délibération,
- Autorise le Maire à donner mandat au SE60 pour obtenir auprès du fournisseur historique du membre et du gestionnaire de réseau l'ensemble des caractéristiques des points de livraison nécessaires à l'élaboration du Dossier de Consultation des Entreprises,
- Autorise le Président du SE60 à signer les marchés et/ou accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement et ce sans distinction de procédures ou de montants lorsque les dépenses seront inscrites au budget,
- Autorise le Maire à prendre toutes mesures d'exécution de la présente délibération.

DEL 2018-02-06 – DON AU TELETHON

Sur proposition de Ronald CLAUX, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le reversement des recettes de la billetterie de la patinoire collectée sur un jour et une place horaire déterminés chaque année, et ce à compter de l'édition 2017 de la patinoire.

DEL 2018-02-07 – ZONE INDUSTRIELLE – ECHANGE DE TERRAINS ENTRE LA VILLE ET LES SOCIETES SCI PARIS-NORD ET BPIFRANCE FINANCEMENT

Sur proposition de Murielle WOLSKI, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité :

- l'échange entre la Ville de Crépy-en-Valois et la SCI PARIS NORD domiciliée à Phalsbourg (57370), Zone Industrielle de Phalsbourg, de la parcelle ZH127p, située en zone UI, d'une superficie de 141 m² (en jaune sur le plan) contre une parcelle cadastrée ZH17p, située en zone AUx, d'une contenance de 807 m² appartenant à la SCI PARIS NORD (en vert sur le plan) et deux parcelles cadastrées ZH125p, située en zone UI, d'une contenance de 243 m² et ZH126p, située en zone AUx d'une contenance de 1.528 m² appartenant à la BPIFRANCE FINANCEMENT / CMCIC LEASE (en bleu sur le plan),
- Dire que ces cessions et acquisitions ont lieu sans soulte ni retour de part ni d'autre,
- Charger pour la Ville de Crépy-en-Valois, Maître FLEURY-BOYER, notaire à Crépy-en-Valois, de la rédaction des actes,
- Préciser que les frais de géomètre, les frais d'acte notarié et tous autres frais afférents à cet échange seront supportés par la Ville de Crépy-en-Valois,
- Autoriser le Maire, ou l'Adjoint au Maire déléguée à l'urbanisme, à signer l'acte de transfert de propriété à intervenir, ainsi que toute pièce nécessaire à la régularisation des actes et l'exécution de la présente délibération.

DECISIONS DU MAIRE PRISES DEPUIS LE CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2017

Conformément aux dispositions de l'article L2122-23 du CGCT, Monsieur le Maire rend compte des décisions n°134/2017 à 11/2018.

134/2017 – CONVENTION D'HONORAIRES AVOCAT

Une convention d'honoraires est signée avec Maître Alexandre ALLARD, avocat à Crépy-en-Valois, afin d'assurer la défense des intérêts de la Ville et d'un policier municipal dans le cadre de la protection fonctionnelle, à l'audience de la Cours d'Appel d'Amiens du 5 février 2018, pour un montant forfaitaire de 1.800 €/TTC.

135/2017 – MARCHE 17CO16 – MISSION DE CSPS

Une convention est signée avec la société BECS (Bureau Nord) à TEMPLEMARS (59175) pour assurer une mission de coordination sécurité et protection de la santé dans le cadre des travaux de construction de la Maison des arts martiaux et des sports de combat Le coût de la mission s'élève à 5.256 €/TTC.

136/2017 – MARCHE 17S26 – PRESTATION PHOTOGRAPHIQUES

Un marché de prestations de services est conclu avec Monsieur Sylvain LAROSE, photographe à SOISSONS (02200) pour une durée d'un an renouvelable trois fois par reconduction expresse. La prestation est facturée 1.000 €/TTC par mois, sur 11 mois. Elle est déterminée selon les besoins de chaque numéro du CrépyMag&Infos.

137/2017 – MARCHE 14S15 – ASSURANCES VEHICULES LOT 3

Un avenant n°3 est signé avec la société SMACL ASSURANCES à NIORT (79031) pour la mise à jour annuelle du parc assuré. La cotisation annuelle pour 2018 s'élève à 38.923,49 €/HT. Les autres dispositions du marché restent inchangées.

138/2017 – MARCHE 14S15 – ASSURANCES DOMMAGES AUX BIENS LOT 2

Un avenant n°3 est signé avec la société SMACL ASSURANCES à NIORT (79031) pour la mise à jour annuelle des bâtiments assurés. La cotisation annuelle pour 2018 s'élève à 75.060,88 €/HT pour 67.139 m² de superficie à assurer. Les autres dispositions du marché restent inchangées.

139/2017 – VENTE D'UNE NACELLE

Une nacelle élévatrice NIFTY, type 120 ADE (1999), numéro de série 017467, est vendue à la Société MANULOC à LE MEUX (60880), pour un montant de 1.200 €.

140/2017 – MARCHE 17S28 – VETEMENTS DE TRAVAIL

Un marché de services est conclu pour 3 ans avec la Société KALHYGE2 ROUEN à DARNETAL (76161), pour la fourniture et l'entretien des vêtements de travail des agents de la restauration scolaire, pour un montant mensuel de 246,70 €/TTC.

141/2017 – MARCHE 17F25 – PRATICABLE DE GYMNASTIQUE

Un marché public de fournitures est conclu avec la société KASSIOPE à ALLAUCH (13190), pour l'achat et la pose d'un praticable de gymnastique pour la salle Bernard Kindraich, pour un montant de 38.584,80 €/TTC.

142/2017 – MARCHE 17S27 – NETTOYAGE DES SANITAIRES PUBLICS

Un marché public de services est conclu pour 2 ans avec la société GC NETTOYAGE à ROUVILLE (60800) pour le nettoyage quotidien des sept sanitaires publics, pour un montant de 61 €/HT par jour.

143/2017 – PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

La convention d'adhésion au conseil en prévention des risques est renouvelée avec le Centre de Gestion de l'Oise, à compter du 1^{er} janvier 2018, pour un coût annuel de 18.400 €.

01/2018 – MISE A DISPOSITION D'UN LOGEMENT COMMUNAL

Une convention d'occupation précaire pour 6 mois, à compter du 1^{er} janvier 2018, est signée avec Madame CHAUSSIER pour l'occupation d'un logement de type III situé 10 cours Foch (1^{er} étage). Le montant de la redevance mensuelle est fixé à 465,33 €. Les abonnements et consommations de fluides sont à la charge de l'occupant.

02/2018 – MISE A DISPOSITION D'UN LOGEMENT COMMUNAL AU PROFIT D'UNE FAMILLE NECESSITEUSE

Un logement de type III, 8 cours Foch est consentie à titre gracieux à compter du 1^{er} janvier 2018, pour une période de 6 mois. Contribution mensuelle de 80 € pour les charges de chauffage.

03/2018 – DELEGATION DU DROIT DE PRIORITE

Considérant que le droit de priorité peut être délégué à un organisme d'habitations à loyer modéré lorsque l'aliénation porte sur un bien ou un droit affecté au logement.

Considérant le projet de la Société PICARDIE HABITAT pour la réalisation d'une opération de logement social comprenant 52 logements, sur un terrain appartenant à l'Etat. Le droit de priorité relatif à la vente par l'Etat du terrain sis 46 bis avenue Pasteur à Crépy-en-Valois, correspondant à la parcelle cadastrée AV379 d'une surface de 4.900 m² est délégué à la Société PICARDIE HABITAT, 9 rue Clément Ader – BP 40451 – 60204 COMPIEGNE CEDEX.

04/2018 – CONVENTION PASS PERMIS CITOYEN

Une convention de partenariat tripartite est signée avec le Conseil départemental de l'Oise et Madame Laurine LEROY, demeurant à Ormoy-Villers.

Le Conseil départemental accordera une aide financière de 600 € à l'intéressée en contrepartie d'une contribution citoyenne de 70 heures au service de la Ville.

05/2018 – DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LA MEDIATHEQUE

Deux subventions sont sollicitées :

- auprès de la DRAC Hauts-de-France pour l'équipement de la Médiathèque : 2.000 €, soit 50 % de la dépense.
- auprès du Centre National du Livre pour l'acquisition d'ouvrages destinés aux publics dits empêchés et éloignés : 1.000 €, soit 50 % de la dépense.

06/2018 – DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES ARCHIVES PATRIMONIALES

Une subvention est sollicitée auprès de la DRAC Hauts-de-France au titre d'aide à la restauration de documents d'archives : 970 €, soit 50 % du montant prévisionnel de la dépense.

07/2018 – MARCHE 16S16 – PRESTATIONS DE TELECOMMUNICATION

Un avenant au marché est conclu avec la société ORANGE pour la migration VDSL de la ligne du Musée de l'Archerie et du Valois pour un coût de 40 €/HT par mois.

08/2018 – MAINTENANCE ET ASSISTANCE A L'UTILISATION DU LOGICIEL NOE

Un contrat d'un an, renouvelable pour une durée totale de cinq ans, est signé avec la Société AIGA à LYON pour un coût annuel de 1.771,20 €/TTC.

09/2018 – MARCHE 17AC20 – VIDEOPROTECTION

Un accord-cadre à bons de commande d'une durée d'un an, pouvant être renouvelé deux fois, est conclu avec EIFFAGE ENERGIE INFRASTRUCTURES NORD à LA BASSEE (59480), pour un montant maximum annuel de 200.000 €.

10/2018 – DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LE MUSEE

Deux subventions sont sollicitées auprès de la DRAC Hauts-de-France, pour :

- la réalisation de l'exposition « Voyages célestes » qui aura lieu du 7 avril au 29 juillet 2018 : 2.500 €,
- l'acquisition de matériel de conservation et conservation préventive : 2.500 €.

11/2018 – MARCHE 17S31 – NETTOYAGE

Un marché public de services est conclu avec la société ONET PROPRETE ET SERVICES à MARGNY-LES-COMPIEGNE (60280), pour une durée d'un an, à compter du 1^{er} février 2018, renouvelable deux fois par reconduction expresse.

- nettoyage quotidien de la DSAJ et des parties communes RDC La Passerelle : 699,62 €/HT/mois
- nettoyage de la Maison des associations (3 passages/semaine pour les sanitaires, hall et couloirs, 1 passage semaine pour l'office et la salle commune) : 97,38 €/HT/mois
- entretien de la vitrerie extérieure (2 fois dans l'année pour les 2 sites + PM) : 152 €/HT/an

12/2018 – DEMANDE DE SUBVENTION – RESEAU URBAIN CYPRE

Une subvention est sollicitée auprès du SMTCO, pour la prise en charge à 50% du coût d'une étude d'optimisation du réseau urbain Cypré préalable à la remise en concurrence du marché d'exploitation, commandée à l'association AGIR, pour un coût de 4.860 €/TTC (mission de 10 jours, dont 5 pris en compte au titre de l'adhésion de la Ville à AGIR).

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23H45.

Le Maire,
Bruno FORTIER



